**Modèle d’arrêté**

***Portant attribution d’un congé pour représentation***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…* **-** **…** *(n° d’ordre)*

**portant attribution d’un congé pour représentation**

**à** *Madame ou Monsieur* **…** *(prénom et NOM de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article …[[1]](#footnote-1)

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.641-3,

**Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;**

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment son article 6,

Vu le décret n° 2005-1237 du 28 septembre 2005 relatif aux modalités d'attribution aux fonctionnaires et aux agents non titulaires du congé de représentation,

Vu la demande écrite de *Madame ou Monsieur*… *(prénom et NOM de l’agent)* en date du … sollicitant un congé pour représentation,

Vu la copie de la convocation de *Madame ou Monsieur*… *(prénom et NOM de l’agent)* à une séance de … *(dénomination de l’instance concernée),*

Considérant que *Madame ou Monsieur*… *(prénom et NOM de l’agent* n’a pas déjà atteint la limite de 12 jours ouvrables par an au titre du congé de représentation pour un représentant d’une association,

Considérant que les nécessités du service ne s’opposent pas à l’octroi de ce congé.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Madame ou Monsieur … (prénom et NOM de l’agent)* est placé(e) en congé pour représentation à compter du *…* jusqu’au *….*

**Article 2 :**

*Madame ou Monsieur … (prénom et NOM de l’agent)* percevra l’intégralité de sa rémunération et continuera à acquérir ses droits à pension

**Article 3 :**

Le temps passé en congé de représentation est considéré comme du temps de services effectifs

**Article 4 :**

*Madame ou Monsieur … (prénom et NOM de l’agent)* devra remettre à l’autorité territoriale une attestation de présence à chaque séance de l’instance pour laquelle il a bénéficié d’un congé pour représentation

**Article 5 :**

Ce congé ne peut se cumuler avec les congés pour formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse prévus par les articles [L. 641-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000044416551&idArticle=LEGIARTI000044423689&dateTexte=&categorieLien=cid) et [L. 641-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000044416551&idArticle=LEGIARTI000044423691&dateTexte=&categorieLien=cid) du code général de la fonction publique et les congés pour formation syndicale prévus par le décret n°82-552 du 22 mai 1985 qu'à concurrence de douze jours ouvrables pour une même année.

**Article 6 :**

*Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie* est *chargé(e)* de l’exécution du présent arrêté.

**Article 7 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 8 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

*Cet arrêté n’est pas transmis au Représentant de l’Etat*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)